

**« Quand le sage pointe la lune, l'imbécile regarde le doigt » !
De quoi l'affaire de la juridiction canonique sur le Qatar est-elle le nom ?**

Texte de la chronique bimensuelle de Carol SABA¹

Emission "Lumière de l'Orthodoxie" du dimanche 5 juillet 2015 sur Radio Notre Dame

(C'est la dernière de la saison 2014-2015 --- Reprise en septembre 2015 pour la saison 2015-2016)



« Quand le sage pointe la lune, l'imbécile regarde le doigt » ! Le célèbre proverbe chinois avait parfaitement raison ! Cet enseignement attribué à Confucius, est très opportun en l'occurrence. Surtout quand on lit, ici et là, les commentaires sur cette « affaire » de la juridiction canonique sur le QATAR. Il ne faut pas, en effet, dans le même sens de cette leçon chinoise que, comme on dit dans mon pays, la France, « *l'arbre cache la forêt* » ! Tout le monde regarde en effet, cette « affaire » du point de vue de la rupture de la communion ecclésiastique que vient de décider le saint synode du patriarcat grec-orthodoxe d'Antioche et de tout l'Orient, contraint. Cette rupture n'est que la « conséquence » visible d'une cause plus profonde qui a provoqué la décision antiochienne à savoir, « l'intrusion » ecclésiastique en 2013 du Patriarcat de Jérusalem au QATAR, sur les terres ancestrales de la juridiction canonique, historique et apostolique du Patriarcat grec-orthodoxe d'Antioche et de tout l'Orient. Justement ! Ce n'est pas pour rien que ce Patriarcat s'appelle ainsi, à savoir, Patriarcat d'Antioche et « de tout l'Orient » car sa juridiction patriarcale s'étend et couvre tout l'Orient ancien, celui du temps de l'empire romain d'Orient et des débuts du Christianisme. Ce fut ainsi depuis les temps apostoliques les plus reculés. Depuis, et bien avant (*faut-il le rappeler ici aux historiens et canonistes*), l'érection de Jérusalem en tant que « Patriarcat » au 4^{ème} Concile Œcuménique de Chalcédoine. A ce moment-là, Jérusalem n'était qu'un simple siège « épiscopal » et n'avait pas le rang de « patriarcat ». Elle dépendait alors de la métropole de Césarée. Cette élévation du siège de Jérusalem au rang de « Patriarcat » (un patriarcat aussi qui avait une fonction un peu « sui generis » c'est-à-dire celle d'un patriarcat de « pèlerinage », en raison des lieux saints sur territoire, plutôt qu'un patriarcat avec des fonctions pastorales. C'est ainsi que cette élévation au rang patriarcal qui s'est faite au 4^{ème} Concile Œcuménique de Calcédoine tenu dans l'église Sainte « Euphémie », s'est faite (*faut-il le rappeler de même*), par une « concession » accordée par le Patriarche d'Antioche de l'époque, MAXIMOS, à l'évêque JUVENAL de Jérusalem qui déjà, à l'époque, et les procès-verbaux du 4^{ème} concile œcuménique l'attestent, faisait de multiples « intrusions » sur les terres canoniques d'Antioche. L'accord MAXIMOS-JUVENAL (arraché à Antioche et que beaucoup d'historiens et de canonistes considèrent comme injuste pour ce Patriarcat), n'a-t-il pas été ainsi la base de la formation de la juridiction canonique de Jérusalem ? N'est-ce pas le patriarche d'Antioche qui a cédé sur « sa juridiction » en donnant à

¹ Carol SABA s'exprime dans ces Chroniques en son nom personnel et non en tant que responsable de la communication de l'AEOF

Jérusalem, le territoire des « *Palestine* », et en gardant (ce qui est expressément prévu dans les canons du Concile), le siège d'Antioche et sa région, ainsi que les deux « *Phénicie* » ainsi que « *l'Arabie* » ? Ainsi, comment le Patriarcat de Jérusalem dont la juridiction canonique est sortie des entrailles de celle d'Antioche, peut prétendre aujourd'hui avoir un « droit » sur la juridiction d'un Patriarcat, celui d'Antioche, qui l'a précédé ? Ainsi, nous voyons que l'histoire est bien plus ancienne qu'elle ne paraît. Elle a des racines bien enfoncées dans l'histoire. Elle ne date pas que de 2013 ! Mais, trêve d'histoire, et revenons sur aujourd'hui ! Oui, le Patriarcat d'Antioche ne pouvait accepter, sans remettre en cause son intégrité historique, apostolique, canonique et ecclésiale, que le prêtre Archimandrite MAKARIOS du Patriarcat de Jérusalem, qui assurait par économie certains services liturgiques et pastoraux au QATAR, soit élevé en mars 2013 au rang d'archevêque du QATAR et ce, par décision du Patriarcat de Jérusalem créant ainsi un nouveau diocèse de ce Patriarcat sur le territoire canonique du Patriarcat d'Antioche ! Accueillir par une Eglise (celle d'Antioche) un prêtre d'une autre Eglise (celle de Jérusalem), par mesure de tolérance canonique et d'économie pastorale sur son propre territoire est une chose et, est toute autre chose, que d'accepter un « évêque » d'une autre Eglise sur son propre territoire canonique. C'est comme si le Cardinal André VINGT-TROIS était amené à accepter un deuxième évêque à Paris d'une autre Eglise qui vient prétendre au même titre et à la même dignité épiscopale d'Archevêque de Paris.

Oui le Patriarcat grec-orthodoxe d'Antioche et de tout l'Orient a été contraint, la main sur le cœur et la douleur jusqu'aux tréfonds de son être ecclésial, de rompre la communion ecclésiastique, jusqu'à nouvel ordre, avec le Patriarcat de Jérusalem en raison de « l'affaire » de la juridiction canonique sur le Qatar. Je dis bien « l'affaire » et non pas le « contentieux » ou bien le « différend » car parler de contentieux ou de différend, étant avocat je suis bien placé pour le savoir, implique l'existence d'un doute ou d'un débat sur l'existence d'un droit. Or, en l'occurrence, la juridiction canonique et historique, voire apostolique, du Patriarcat d'Antioche sur le QATAR et sur l'ensemble de la péninsule arabique, n'est pas un sujet à débat ou à interprétation. C'est sur cette base, c'est-à-dire celle de la reconnaissance explicite par le Patriarcat de Jérusalem du droit du Patriarcat d'Antioche sur l'ensemble de la péninsule arabique, y compris le QATAR, qu'a été conclu l'accord en juin 2013 entre les deux patriarchats. Cet accord a été conclu grâce à la médiation organisée à Athènes au siège du ministère grec des affaires étrangères, par ce ministère (en présence du ministre et de ses conseillers) et par le patriarchat œcuménique de Constantinople (qui était représenté par le Métropolitain Jean de Pergame et de l'Archimandrite Bartholomée). J'y étais dans la délégation antiochienne dirigée par le Métropolitain SABA de Bosra et du HAURAN et j'ai contribué à l'élaboration de l'accord en question. Or malheureusement, le Patriarcat de Jérusalem a renié cet accord par la suite et a prétendu qu'il n'a jamais existé. Et pourtant, l'existence de cet accord a été non seulement annoncée, le jour même des négociations par un communiqué officiel du ministère des affaires étrangères grec, communiqué dont chaque mot et la teneur avaient été validés par les délégations des deux patriarchats, Antiochien et de Jérusalem, ainsi que par les représentants du Patriarcat de Constantinople et du ministère grec, mais aussi dans les correspondances échangées entre les primats de l'Eglise de Constantinople et d'Antioche.

« Quand le sage pointe la lune, l'imbécile regarde le doigt » ! Aujourd'hui il ne faut pas regarder le doigt mais la lune ! Il ne faut pas regarder la conséquence mais la cause ! Il ne s'agit pas que d'un simple « conflit territorial » entre deux Eglises sœurs mais d'une « question qui touche au cœur même de l'Unité de l'ensemble de l'Eglise orthodoxe », une telle unité étant fondée sur la communion de foi d'une part, et sur le respect par toutes les Eglises orthodoxes et entre elles, des canons des conciles œcuméniques mais aussi de la « *taxis* » et de la « *praxis* » de l'Eglise orthodoxe, d'autre part. Ainsi, toute violation par une Eglise des textes de ces conciles et de

leurs canons, porte atteinte non seulement à une autre Eglise qui subit l'atteinte, mais à l'ensemble du corps de la famille ecclésiale orthodoxe. Or l'unité de l'Eglise orthodoxe est « viatique » aujourd'hui, notamment dans la perspective de la tenue du Saint et Grand Concile Pan Orthodoxe qui doit se tenir en 2016 où toute l'Eglise orthodoxe se doit de parler d'une seule voix de parler face aux défis du monde contemporain et se doit d'actualiser son discours et entreprendre son *aggiornamento*. Kyrie Eleison !

Les précédentes chroniques de Carol SABA sur Radio Notre Dame :

- *Le pot de NUTELLA et la guerre franco-italienne qui n'a pas eu lieu / L'écologie et ses enjeux un début de partenariat politiques-religions au-delà de la diplomatie photo ? / La proposition du Pape sur une date commune de Pâques pour tous les chrétiens provoque le débat en attendant qu'elle fasse bouger les lignes / La souffrance de l'Institut Saint Serge et les chemins nécessaires de la réconciliation « en Eglise » ! "- (Dimanche 21 juin 2015)*
- *L'expression du religieux dans la sphère publique, comparaisons internationales : L'expérience pilote de la France à saluer ! (dimanche 7 juin 2015)*
- *L'esprit de résistance célébré au PANTHEON, la Basilique laïque de la République, et l'esprit de rassemblement de la Pentecôte, célébré ce jour-ci dans l'Eglise orthodoxe ! (dimanche 31 mai 2015)*
- *Salut à toi Palmyra l'orientale, Palmyra la gréco-romaine, Palmyra berceau de l'Europe, on te laisse mourir sous nos yeux ! Zénobie ta reine, la Reine des Reines de l'Orient, doit se retourner dans sa tombe ! (Dimanche 24 mai 2015)*
- *L'individu, la personne, le citoyen, les identités d'origine et les identités en devenir, les identités complexes et les identités meurtrières, le fichage et les statistiques ethniques ! Notre modèle républicain est-il sous haute tension ? (Dimanche 10 mai 2015)*
- *La Turquie sous pression ! Génocide ou pas Génocide ? Reconnaître ou ne pas reconnaître ? Etre ou ne pas être ? Histoire Actuelle ou Actualité Historique en marche ? Clé de pacification de la mémoire du passé ou continuation du déni comme facteur d'aggravation des politiques du présent ? (Dimanche 29 avril 2015)*
- *Terminus ! Tout le monde descend ! Les chrétiens d'Orient aussi ! Ainsi parla la RATP. La leçon de laïcité de la RATP révélatrice d'un trouble de laïcité en France qui met en danger cette valeur fondamentale de notre République ? (Dimanche 12 avril 2015)*
- *Encore et Encore les chrétiens d'Orient au-devant de la scène, au Conseil de Sécurité à New York vendredi dernier à l'initiative de la France ! Prise de conscience des enjeux ou cas de conscience de l'Occident ? (Dimanche 29 mars 2015)*
- *Interrogations sur l'unité des peuples orthodoxes ? De quoi parlons-nous ? Unité « essentielle » ou unité « de façade » ? L'Aggiornamento orthodoxe, de plus en plus, une nécessité viatique dans l'Aujourd'hui de l'Eglise « pour que le monde croie » (Jean 17,21) (15 mars 2015)*
- *Y-a-t-il un pilote dans l'avion ? Interrogations sur l'état du monde, entre le "suicide de l'Occident" de Michel Rocard et la dénonciation du génocide des chrétiens d'Orient de Jean d'Ormesson ! (1er mars 2015)*
- *Paul, toi évêque d'Alep, en captivité quelque part là-bas en Orient, depuis bientôt deux ans, on ne t'oubliera pas, on attend de pied ferme ton retour ! (15 février 2015)*
- *"La victoire d'Alexis TSIPRAS et la laïcité à la grecque" (1er février 2015)*
- *"Au cœur de l'épreuve, agit l'espérance : la France en débat après les attentats" (18 janvier 2015)*
- *"Le monde tel qu'il devrait être ! Et l'Eglise telle qu'elle devrait être !" (28 décembre 2014),*
- *"François chez les orthodoxes à Istanbul demande la bénédiction de Bartholomée pour lui-même et son Eglise de Rome, met en débat la primauté de celle-ci, s'auto-invite à Moscou et provoque des accélérations œcuméniques ... Les orthodoxes sont-ils prêts à les accueillir ?" (14 décembre 2014)*
- *"A la sainte Catherine, François tance l'Europe puis s'envole au Phanar à Istanbul pour fêter la Saint André avec Bartholomée 1er de Constantinople !" (30 novembre 2014)*
- *"Philae, le mur de Berlin, les murs d'hier et d'aujourd'hui, les Eglises et les défis du monde orthodoxe 25 ans après la chute du mur de Berlin !" (16 novembre 2014)*
- *"Saints d'hier Saints d'Aujourd'hui, la Sainteté qu'est-ce ?" (2 novembre 2014)*
- *"Quand "Dany le Rouge" salue le pape François !" (19 octobre 2014)*

Pour retrouver, ces chroniques : LIEN : <http://radionotredame.net/emission/lumiere-de-l-orthodoxie/>